

Le président Tito a eu des entretiens officiels avec le Premier ministre Trudeau. Des conversations ont également eu lieu entre M. Tepavac, secrétaire fédéral aux Affaires étrangères et le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Sharp. De leur côté, M. Gligorov et Mme Krstinic se sont entretenus avec M. Benson, ministre des Finances, et avec M. Aitken, président de la Société pour l'expansion des exportations. Tous ces entretiens, qui se sont déroulés dans un esprit de franchise, de cordialité et de compréhension mutuelle, ont donné lieu à des échanges de vues très larges sur l'état actuel et sur les perspectives d'avenir des relations canado-yougoslaves, de même que sur les questions internationales d'intérêt commun. Il y a eu aussi échange de vues sur les problèmes actuels et l'évolution future des Etats fédéraux.

Les participants canadiens aux entretiens ont exposé les objectifs fondamentaux de la politique étrangère canadienne, y compris l'objectif de promouvoir, de concert à la fois avec les alliés du Canada et les autres pays, la paix, la stabilité et la compréhension internationales; les participants yougoslaves ont précisé l'orientation de la politique étrangère de la Yougoslavie, fondée sur le principe du non-alignement. Il a été noté que les pays non alignés ont un rôle utile à jouer, de concert avec tous les autres pays, pour promouvoir l'adoption de solutions pacifiques aux problèmes internationaux et encourager une collaboration plus étendue entre tous les pays, indépendamment de leurs divergences ou similarités.

Les deux parties ont affirmé l'attachement du Canada et de la Yougoslavie à la cause de la paix et de la sécurité internationales, à l'amélioration des relations entre Etats sur la base des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures, de la renonciation à l'emploi ou à la menace de la force, de la confiance mutuelle, de la réciprocité et du règlement des différends par des moyens pacifiques conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations unies. Elles se sont déclarées convaincues que les relations pacifiques entre Etats ne sont possibles que dans le respect de l'égalité, y compris le droit de chaque Etat de choisir et d'élaborer librement ses structures politiques, sociales et économiques, et le respect de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale des Etats et de l'inviolabilité des frontières.